
Le projet Métropolitain

A l'occasion de la première réunion de son Conseil, la Métropole s'est dotée d'un projet métropolitain à dix ans, qui a fait l'objet d'une communication et d'un débat.

-

Son élaboration a été un processus ouvert aux différentes tendances politiques (possibilité pour les différents groupes composant le Conseil de la Métropole d'apporter une contribution) et aux acteurs de la société civile, avec l'association tout au long de l'automne du Conseil consultatif de développement au travail d'élaboration et un large appel à contributions (la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat ont par exemple apporté leurs propositions).

Cette élaboration « ouverte » est une des conditions du caractère fédérateur du projet.

Le document se présente comme un projet-programme, à la fois texte stratégique présentant de manière systématique les actions de la Métropole dans l'ensemble de ses domaines de compétence, et feuille de route pour les dix années à venir. La volonté est ici de prendre un engagement fort, **afin de créer confiance et crédibilité**. Un premier jalon se dégage en 2019, avec l'objectif de parvenir à maturité et à réalisation pour nombreux projets lors de cette année qui verra le 30ème anniversaire de l'Armada.

Le projet métropolitain est à la fois ambitieux et réaliste, parce que financé : sa crédibilité, condition nécessaire pour créer de la confiance, repose sur la rigoureuse gestion financière de la

Métropole (assise notamment sur une prospective à dix ans), qui permet grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des mesures d'économie importantes (Vélo'R, aéroport, 108, mutualisations, etc...) d'afficher un très haut niveau d'investissements : 1,3 milliards d'euros.

Elle repose aussi sur les importants contrats conclus avec la Région (135 millions d'euros) et le Département (24 millions d'euros), portant financement sur un grand nombre de projets partagés, totalisant environ la moitié des investissements programmés par la Métropole. Le projet soumis au débat du Conseil le 9 février fera ensuite l'objet d'un travail de « mise en communication », de manière à donner naissance à un document destiné à une large diffusion auprès du public qualifié et du grand public. Ce support de communication et de notoriété a été publié en 2015.

Il sera enfin évolutif, amené à vivre dans le temps, de façon à pouvoir s'adapter aux contraintes et à saisir les opportunités.

Liens transversaux de livre pour Le projet Métropolitain

- [‹ La Métropole et l'Europe](#)
- [Haut](#)
- [Une administration de proximité ›](#)